

Chronique communale

Cela s'est passé en 1884 : Monuments aux soldats morts en 1870.

Lors d'une délibération de février 1884, le maire rappelle que la commune de Poix a payé sa dette envers la patrie pendant la guerre contre la Prusse en 1870.

Il souhaite qu'une somme de 200 francs soit votée pour élever un monument à la mémoire des jeunes gens morts sur le champ de bataille.

Le conseil approuve cette pensée toute patriotique et décide :

- D'allouer une somme de 200 francs*
- Qu'une concession sera cédée à cet effet par la commune pour ériger le dit monument.*

Le projet s'enlise pendant 10 ans. Il est néanmoins ressorti en Novembre 1894.

Le maire expose que depuis la guerre de 1870 d'autres enfants de Poix sont morts dans d'autres guerres (Guerre de Crimée), et qu'il faut réaliser ce projet.

Il propose une concession dans le cimetière communal.

Ce projet sera réalisé et le monument inauguré en 1895, le nouveau monument aux morts près de l'église reprendra les victimes des guerres de 1914/1918 et 1939/1945.